



**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION  
DU MASTER  
RISQUES ET ENVIRONNEMENT**

- Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

**REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUES MASTER**

**Tableau structuration de la mention**

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage ou contrat de professionnalisation	Accès Mon Master au	Intitulé(s) parcours M1 amont ou pré-requis
M1 Risques et Environnement		M1	X								X	Disposer des compétences attestées par la fiche ou les fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) des licences d'accès recommandées. Parcours DDMEG : Faire état de connaissances en géographie et en environnement ou développement durable. Présenter un parcours de Licence de bon à très bon niveau. Avoir une expérience de stage ou de bénévolat dans le développement durable et éventuellement une expérience à l'étranger. Parcours GGRC : Avoir un bon niveau universitaire sans point faible, une capacité à faire preuve d'autonomie et une appétence pour les problématiques liées aux risques. Avoir un engagement associatif, citoyen, et/ou une expérience professionnelle en lien avec la gestion des risques et des crises. Parcours TGAE : Avoir un bon parcours universitaire et un minimum de connaissances en environnement, cartographie, géomatique et/ou analyse et traitement de l'imagerie spatiale. Montrer une réelle motivation vis-à-vis de ces approches pour l'étude des grands enjeux environnementaux contemporains. Parcours BIOTERRE : Avoir une connaissance des processus physiques et des logiques d'acteurs publics et privés. S'intéresser aux relations des individus et des sociétés au vivant dans leurs déclinaisons territoriales. Montrer une expérience dans une structure en lien avec des enjeux environnementaux
M2 Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique (DDMEG)		M2	X	X				X	École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG - Univ.		X	M1 Risques et Environnement

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

									Gustave Eiffel – Noisy-le-Grand) et École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSP)			
M2 Télédétection et Géomatique Appliquées à l'Environnement (TGAE)		M2	X					X	Université Paris Cité		X	M1 Risques et Environnement
M2 Gestion Globale des Risques et des Crises (GGRC)		M2	X	X				X	École Nationale Supérieure de Gendarmerie, Croix Rouge Française et Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris	X	X	M1 Risques et Environnement
M2 Biodiversité Territoire Environnement (BIOTERRE)		M2	X							X	X	M1 Risques et Environnement

**Clauses particulières pour chaque parcours : liste des clauses possibles (compléter le cas échéant les 2 tableaux ci-dessous)**

**Lorsque ces clauses ne sont spécifiées pour un parcours, le règlement général s'applique**

### **1. Modalités d'accès**

Les candidatures en M1 doivent passer obligatoirement par la plateforme nationale « [Mon Master](#) », sauf pour les candidat.es venant d'un pays éligible aux candidatures via la plateforme « [Études en France](#) ».

### **2. Langues d'enseignement**

Langue principale d'enseignement : Français

### **3. Organisation des examens**

Les examens sont organisés de manière continue en M1 et en M2 pendant le semestre et lors de deux sessions de soutenance de mémoire de recherche en M1 (juillet et septembre) et une session de soutenance des mémoires professionnels et des mémoires de recherche en M2 (septembre-octobre).

### **4. Organisation des sessions d'examen**

Session 1- session 2 pour les soutenances de mémoire en M1.

Une seule session de soutenance pour les M2 (mémoires de recherche et mémoires professionnels ou mémoires d'alternance)

### **5. Nature des stages**

Deux stages obligatoires dans la maquette en M1 et en M2 (3 à 4 mois minimum pour chaque stage ; jusqu'à 12 mois pour les étudiants qui suivent un parcours en alternance).

Pour le parcours GGRC, lorsque la formation est en apprentissage, l'étudiant doit être en contrat lors de la soutenance.

### **6. Notation des épreuves**

Pour le parcours GGRC, pour être diplômés, les étudiants doivent obligatoirement, en plus d'obtenir la moyenne générale en M2 :

- avoir obtenu au moins 10/20 de moyenne générale à l'UE 4, les différentes matières de l'UE se compensant entre elles.
- avoir obtenu au moins 10/20 au rapport de stage en rapport avec le stage en alternance.

### **7. Dispositions spécifiques de validation**

Notes minimales par matière notée : non

### **8. Rubrique libre**

Le second semestre du M1 Risques et Environnement peut être réalisé en échanges universitaires. Dans ce cas, le stage n'est pas obligatoire en M1 mais il est remplacé par un rapport d'expérience. Le mémoire de recherche reste obligatoire même en cas d'échanges universitaires.

Les étudiant.e.s de M1 partent en stage au S2 à partir de début janvier. Les étudiant.e.s de M2 partent en stage à la fin des ateliers professionnels à partir de début avril en DDMEG et à partir de début mars en BIOTERRE. La période des ateliers professionnels de M2 court de septembre à fin février pour BIOTERRE et de novembre à fin mars pour DDMEG.

#### « IV. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

5. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composantes pour les matières exigeant des travaux de rédaction relatifs aux thématiques abordées en séminaire.

7. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement en septembre. Le jury tient le cas échéant une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. »

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

**Tableau 1, clauses spécifiques de validation**

Parcours			Langue		Examens		Stage	Notation	
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
M1 Risques et Environnement		M1	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session unique	Obligatoire	3 à 4 mois	X	X
M2 Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique (DDMEG)		M2	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session unique	Obligatoire	4 mois	<i>6 matières : GEO - Fondamentaux de la géographie (pour non-géographes), GEO - Fonctionnalités écologiques et sorties naturalistes, ECO - Fondamentaux de la micro-économie (pour non-économistes), DROIT - Fondamentaux du droit (pour non-juristes), Méthodologie, Initiation à la recherche</i>	
M2 Télédétection et Géomatique Appliquées à l'Environnement (TGAE)		M2	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session unique	Obligatoire	4 mois	X	

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

M2 Gestion Globale des Risques et des Crises (GGRC)		M2	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session unique	Obligatoire	12 mois	X	X
M2 Biodiversité Territoire Environnement (BIOTERRE)		M2	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session unique	Obligatoire	4 mois pour les étudiants en stage/recherche ; 12 mois pour les étudiants en alternance	X	X

**Tableau 2, clauses spécifiques de validation**

Parcours			Validation				
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Note minimale (matières notées)	Validation obligatoire (matières non notées)	Note minimale (U.E. notées)	Validation obligatoire (U.E. non notées)	Note minimale (regroupement U.E.)
M1 Risques et Environnement		M1		X		X	X
M2 Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique (DDMEG)		M2					
M2 Télédétection et Géomatique Appliquées à l'Environnement (TGAE)		M2					X
M2 Gestion Globale des Risques et des Crises (GGRC)		M2		X		X	X
M2 Biodiversité Territoire Environnement (BIOTERRE)		M2					X